



BOWLS CANADA BOULINGRIN

Déclaration de politique et de protocole COVID-19 concernant les championnats nationaux

Préambule

Bowls Canada Boulingrin (« BCB ») s'engage à fournir et à maintenir un environnement sécuritaire pour tous les participants.

Exigences

BCB exige que tous les athlètes, les entraîneurs, les spectateurs, les bénévoles, les médias, le personnel de l'événement et les entrepreneurs sur place lors d'un championnat national sanctionné par BCB se conforment aux directives locales en matière de santé publique. Toutes les juridictions n'ont pas les mêmes politiques; il est conseillé aux participants de connaître les politiques de santé publique en vigueur dans la destination hôte.

BCB exigera également que tous les athlètes, entraîneurs, spectateurs, bénévoles, médias, personnel de l'événement et entrepreneurs présents sur le site d'un championnat national sanctionné par BCB se conforment aux politiques et aux directives de l'association provinciale de boulingrin et du club hôte en ce qui a trait à la politique et aux protocoles liés à la COVID-19.

Toute personne qui présente ou qui développe des symptômes à son arrivée à l'événement et/ou pendant l'événement sera considérée comme un cas présumé positif à la COVID et devra suivre le protocole de santé publique local pour l'auto-isolement.

Bien que les politiques de santé publique aient été levées dans diverses provinces et communautés canadiennes, veuillez noter que les athlètes, les entraîneurs et le personnel de soutien sont informés que certains événements internationaux exigent toujours une preuve de vaccination. Les athlètes et les entraîneurs doivent se renseigner sur les exigences en matière de vaccination ou sur les autres politiques auxquelles ils devront se conformer lorsqu'ils participeront à une compétition ou s'entraîneront à l'étranger.

On s'attend à ce que les participants aux championnats nationaux fassent preuve de vigilance en continuant à procéder à une auto-évaluation quotidienne (attestation) des signes et symptômes de la COVID-19 avant de participer à toute activité de boulingrin sanctionnée par BCB, et qu'ils suivent toutes les autres mesures de santé publique.

Recommandations

Bien que BCB ne rende pas obligatoire le vaccin contre la COVID-19 à l'heure actuelle, elle recommande fortement que tous les participants soient entièrement vaccinés dans la mesure du possible. BCB approuve également les autres recommandations du Comité consultatif de médecine sportive, notamment :

- La vaccination complète, y compris la ou les doses de rappel, le cas échéant, lorsqu'ils sont éligibles.
- Le lavage fréquent des mains.
- Le port du masque en tout temps à l'intérieur, sauf lors d'un entraînement spécifique.



BOWLS CANADA BOULINGRIN

- Les masques N95, KN95 ou équivalents sont recommandés.
- Respecter une distance sociale de 2 mètres.
- Idéalement, des chambres individuelles pour l'hébergement du personnel et des athlètes.
- Dans la mesure du possible, limiter les rassemblements de groupes et les rencontres sociales, surtout lorsqu'ils ont lieu à l'intérieur.

Les directives politiques ci-dessus ne peuvent remplacer les directives de santé publique fédérales, provinciales, territoriales et/ou régionales qui peuvent exiger un niveau de restriction plus élevé.

Révisions

BCB se réserve le droit de mettre en œuvre une politique de vaccination obligatoire, ou toute variation d'une politique / mandat concernant les protocoles de pandémie, à sa seule discrétion.

BCB continuera de surveiller de près tout changement dans les mesures de santé publique. Nous apprécions l'engagement de nos membres à adhérer aux diverses mesures qui ont été mises en place jusqu'à présent.

Date d'entrée en vigueur : 14 avril 2022

Date de révision : Le 14 avril 2022